

Fiche signalétique

Révision produite : 05/28/2015	Remplace : 01/06/2012	Première parution : 07/01/2010
Section I -- Identification		
Nom du produit : SW formule originale		No. de fiche signalétique du Smart-Wash® : 01 No. article : 010000
 <p style="text-align: center;">SmartWash® Solutions LLC 1129 Harkins Rd. Salinas, CA 93901 États-Unis 831 676-9750 Site Web : : www.smartwashesolutions.com</p>	<p>Urgences : CHEMTREC : : 1-800-424-9300 Réponse nationale au Canada CANUTE-TEC: 613-996-6666 En-dehors des États-Unis et du Canada : CHEMTREC: 703-527-3887</p> <p>REMARQUE : Les numéros d'urgences de CHEMTREC, CANUTE-TEC et du Centre national d'information doivent seulement être utilisés en cas d'urgences chimiques impliquant un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident impliquant des produits chimiques.</p> <p>Urgences au niveau de la santé : Communiquer avec votre centre antipoison</p>	<p>Inflammabilité</p>  <p>Santé Instabilité</p> <p>Dangers spécifiques</p> <p>CODES NFPA :</p>
Nom commun	Synonymes	Utilisations
SmartWash®	SmartWash® conventionel, SW, T128, F68-T128, composé d'acide phosphorique—Qualité alimentaire	Aide au traitement de la qualité alimentaire, adjuvant d'eau de lavage de traitement d'aliments
Section II -- Identification des risques		
Toxicité aiguë —Orale	Catégorie 4.	
Toxicité aiguë —Dermique :	Catégorie 4.	
Toxicité aiguë—Inhalation	Catégorie 3.	
Corrosion/irritation oculaire	Catégorie 1.	
Corrosion/irritation cutanée :	Catégorie 1C.	
Corrosif pour les métaux :	Catégorie 1.	
Listes de cancérogénicité :	Monographie LARC Non	NTP: Non OSHA: Non
Mot indicateur :	DANGER	
Symbole de danger :		
Mentions de danger :	<p>Nocif en cas d'ingestion Nocif en cas de contact avec la peau. Toxique par inhalation. Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires graves. Provoque de sérieux dommages oculaires Peut être corrosif pour les métaux.</p>	

Section II (suite) -- Identification des risques

Informations de sécurité

Prévention.	<p>Se laver complètement les mains après l'utilisation du produit.</p> <p>Lors de l'utilisation de ce produit, ne pas manger, boire ou fumer.</p> <p>Porter des gants et des vêtements protecteurs.</p> <p>Éviter de respirer la poussière / les émanations / les gaz / la brume / la vapeur / les pulvérisations.</p> <p>Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>Garder le produit dans son récipient d'origine.</p> <p>Ne pas respirer les vapeurs ou les bruines de pulvérisation.</p> <p>Porter des lunettes de protection.</p>
Intervention :	<p>Absorber le déversement pour éviter des dommages aux matériaux. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les reporter.</p> <p>EN CAS D'INGESTION : Si vous ne vous sentez pas bien, appeler un centre antipoison ou un médecin. Se rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir.</p> <p>SI EN CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer avec beaucoup d'eau. Si vous ne vous sentez pas bien, appeler un centre antipoison. Si une irritation cutanée se produit, obtenir des soins médicaux.</p> <p>EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si vous ne vous sentez pas bien, appeler un centre antipoison ou un médecin.</p> <p>SI EN CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. S'il est facile de la faire, enlever les verres de contact s'il y a lieu. Continuer à rincer.</p> <p>SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE : Obtenir des soins médicaux. .</p>
Entreposage:	<p>Entreposer dans le contenant original ou résistant à la corrosion.</p> <p>Entreposer sous clé.</p>
Élimination :	Mettre au rebut le contenu/contenant selon les réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Section III – Composition et information sur les ingrédients

NOM CHIMIQUE	No. CAS	% selon le poids	LC50/LD50
Acide phosphorique	7664-38-2	≤ 30.0%	Consulter la Section XI
Ingrédient B (Secret commercial)	S.O.	≤ 20.0%	
Eau	7732-18-5	≥ 50.0%	

Section IV - Mesures de premiers soins

Yeux :	Rincer immédiatement les yeux (en tenant les paupières ouvertes) à l'aide de jets d'eau abondants mais pas très forts pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas.
Peau :	<p>Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les souliers contaminés.</p> <p>Recouvrir la peau irritée avec de l'émollient. De l'eau froide peut être utilisée. Nettoyer les vêtements avant de les porter à nouveau.</p> <p>Obtenir des soins médicaux.</p> <p>GRAVES : Se laver avec un savon désinfectant et enduire la peau contaminée avec une crème antibactérienne. Obtenir immédiatement des soins médicaux. .</p>
Ingestion :	<p>En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.</p> <p>Faire boire de grandes quantités d'eau (ou de lait si disponible).</p> <p>Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne évanouie. Appeler immédiatement un médecin.</p>
Inhalation :	<p>Emmener la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, procurer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une valve à sens unique ou à l'aide de tout autre dispositif respiratoire. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Être vigilant pour toute réaction possible ultérieure. Appeler immédiatement un médecin.</p> <p>GRAVES : Évacuer la victime vers une zone sécuritaire dès que possible. Desserrer les vêtements serrés tels qu'un col, une cravate, ou une ceinture. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, lui donner la respiration artificielle. .</p> <p>AVERTISSEMENT : la personne effectuant le bouche à bouche s'expose à un danger lorsque le produit inhalé est toxique, infectieux ou corrosif. la personne effectuant le bouche à bouche s'expose à un danger lorsque le produit inhalé est toxique, infectieux ou corrosif.</p>

Section V - Mesures de lutte contre les incendies			
Inflammabilité :	Incombustible	Température d'auto-allumage :	Non applicable
Point d'éclair :	Non applicable	Produit de combustion :	Non disponible
Risque inhabituel d'incendie et d'explosion :	Incombustible,. Par contre, les dangers suivants peuvent se produire avec de la chaleur extrême : dégagement d'oxydes de phosphore ou de phosphine de la décomposition thermique et de l'hydrogène de la réaction avec les métaux. Les mélanges avec le nitrométhane sont explosifs (acide phosphorique).		
Agent d'extinction :	Incombustible. Utiliser l'agent le plus approprié pour éteindre les matériaux environnants.		
Procédure et équipement spéciaux pour la lutte contre les incendies :	Utiliser le moyen le plus approprié pour éteindre les matériaux environnants. La pulvérisation d'eau peut être utilisée pour refroidir les contenants exposés à la chaleur, et l'utiliser en abondance pour contrôler la chaleur et l'accumulation d'acides. Porter un appareil de protection respiratoire autonome approuvé NIOSH avec des vêtements complètement protecteurs ainsi qu'une pièce faciale au complet utilisés dans le mode de demande de pression ou de pression positive. Tenir les gens éloignés et en amont de l'incendie.		

Section VI – Mesures contre de déversement accidentel	
Déversement léger :	Liquide corrosif. Liquide empoisonné. Arrêter la fuite si aucun risque n'existe. Absorber avec de la terre SÈCHE, du sable ou un autre matériau non combustible. Ne pas mettre d'eau dans le contenant. Ne pas toucher au produit déversé. Utiliser un rideau de pulvérisation d'eau pour détourner les dérives de vapeurs. Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les zones fermées. Endiguer si nécessaire. Appeler pour de l'aide pour la mise au rebut. Soyez prudent que le produit ne soit pas présent à des concentrations supérieures au VLE. Vérifier le VLE sur la FS, ainsi qu'avec les autorités locales.
Déversement important :	Liquide corrosif. Liquide empoisonné. Arrêter la fuite si aucun risque n'existe. Absorber avec de la terre SÈCHE, du sable ou un autre matériau non combustible. Ne pas mettre d'eau dans le contenant. Ne pas toucher au produit déversé. Utiliser un rideau de pulvérisation d'eau pour détourner les dérives de vapeurs. Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les zones fermées. Endiguer si nécessaire. Appeler pour de l'aide pour la mise au rebut. Neutraliser les résidus avec du carbonate de sodium. Soyez prudent que le produit ne soit pas présent à des concentrations supérieures au VLE. Vérifier le VLE sur la FS, ainsi qu'avec les autorités locales.
Notes de publications :	Les réglementations américaines (CERCLA) exigent le signalement des déversements et des libérations dans le sol l'eau et l'air si en excès des quantités devant être signalées. Le numéro sans frais pour le Centre national d'information de la garde-côtière américaine est le 800 424-8802.
Commentaires :	Voir la Section XIII pour l'information sur la mise au rebut et la Section XV pour les exigences réglementaires.

Section VII – Manutention et stockage	
Précautions pour la sécurité Manipulation :	Maintenir entreposé sous clé. Conserver le contenant au sec. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/émanations/vapeurs/pulvérisations. Ne jamais ajouter d'eau à ce produit, au lieu de cela, ajouter ce produit à de l'eau selon les directives du fabricant. En cas de manque d'aération, porter un équipement respiratoire convenable. Si ingéré, demander immédiatement de l'aide médicale et montrer le contenant ou l'étiquette. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Peut corroder les surfaces métalliques. Entreposer dans un fût métallique ou revêtu de panneaux de fibre à l'aide d'un fort emballage intérieure de polyéthylène. Utiliser un équipement protecteur personnel approprié comme spécifié à la Section VIII. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler et d'ingérer
Conditions d'un entreposage sécuritaire	Conserver non ouvert ou très bien fermé. Éviter les températures sous 0 C (32 F) ou au-dessus de 40 C (104 F). Tenir loin des matériaux combustibles, des bases fortes et des métaux. Ne jamais utiliser de contenants d'acier non protégés.

Section VIII – Contrôles d'exposition/Protection personnelle

Mesures d'ingénierie	
Équipement de premiers soins :	Maintenir un bassin oculaire et des installations de douche rapide dans les zones du travail.
Ventilation locale/générale :	Une bonne ventilation doit permettre de contrôler les niveaux de polluants atmosphériques. Un système d'évacuation local ou général est recommandé pour maintenir l'exposition de l'employé sous les limites d'exposition aux polluants atmosphériques. Une ventilation de sortie locale est généralement préférée car elle peut contrôler l'émission de vapeurs ou de brume à sa source, empêchant la dispersion dans les zones générales de travail.
Limite d'exposition de polluants atmosphériques :	Limite d'exposition permmissible OSHA (PEL) : 1 mg/m ³ Valeur de limite seuil BACGIH (TLV) : 1 mg/m ³ (TWA), 3 mg/m ³ (STEL)
Protection Personnelle	
L'exposition sous les limites :	Utiliser des lunettes de sécurité contre les produits chimiques ou un masque facial complet là où des éclaboussures sont possibles. Porter des vêtements protecteur imperméables, incluant des bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou salopettes si jugées appropriées pour empêcher tout contact cutané. Voir la section « LIMITES D'EXPOSITION » ci-dessous, pour le respirateur contre les vapeurs.
L'exposition dépasse les limites : Respiratoires personnels (approuvés NIOSH) :	Si la limite d'exposition est dépassée, un respirateur facial complet avec un filtre de poussière d'efficacité élevée doit être porté dans des conditions jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration
Urgences/Inconnu Niveaux d'exposition :	Pour les urgences ou les cas où les niveaux d'exposition ne sont pas connus, utiliser le respirateur alimenté en air, à pression positive, facial complet. AVERTISSEMENT Les respirateurs purifiant l'air ne protègent pas les travailleurs dans des atmosphères manquant d'oxygène.

Section IX – Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Liquide transparent.	Point d'ébullition et portée :	Environ 100 °C.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.	Point d'éclair :	Non disponible.
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau.	Pression de vapeur (mm Hg) :	2,3 kPa (à 20 °C).
Gravité spécifique	1,12	Poids moléculaire :	Non applicable.
Densité de vapeur (Air=1)	0,62	% de volatils :	Non disponible.
Poids volumétrique	1 120 kg/m ³ (9,35 lb/gal)	Taux d'évaporation :	Non disponible.
pH:	Acide.	Odeur :	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.	Seuil olfactif :	Non disponible.

Section X - Stabilité et réactivité

Stabilité	Ce produit est stable.
Réactivité :	Réagit avec les métaux pour libérer du gaz d'hydrogène inflammable. Incompatible avec le tétrahydroborate de sodium, car produit une violente réaction exothermique. Génère de la chaleur avec : les alcools, les glycols, les aldéhydes, les amides, les amines, les composés azoïques, les carbamates, les esters, les produits caustiques, les cétones, les phénols et les crésols, les organophosphates, les époxydes, les matières combustibles, les halogénures insaturés, et les peroxydes organiques. Formation de produits inflammables avec les aldéhydes, les cyanides, les mercaptans, et les sulfures. Formation d'émanations toxiques avec les cyanides, les fluorides, les halogénés organiques, les sulfures et les peroxydes organiques. Ne pas mélanger directement avec des solutions contenant de l'eau de Javel ou de l'ammoniaque, sauf si indiqué pour une utilisation adéquate. (Acide phosphorique)
Conditions à éviter	Température élevée.
Matériaux incompatibles :	Légèrement réactif à réactif avec les agents d'oxydants, les matériaux combustibles, les métaux et les alcalis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de phosphore et phosphine de la décomposition thermique et du gaz d'hydrogène de la réaction avec les métaux.
Possibilité de réactions dangereuses :	Ne pas mélanger directement avec des solutions contenant de l'eau de Javel (et d'autres composés de chlore) ou de l'ammoniaque.

Section X (suite) - Stabilité et réactivité		
Remarques spéciales sur la corrosivité :	Extrêmement corrosif en présence de cuivre, d'acier inoxydable (304). Très corrosif en présence d'aluminium, d'acier inoxydable (316). Non corrosif en présence de verre. Corrosif envers les métaux et alliages ferreux (acide phosphorique). Effet corrosif important sur le laiton. Effet corrosif mineur sur le bronze.	
Section XI Information toxicologique		
Voies d'exposition :	Absorbé par la peau, le contact oculaire ou l'inhalation	
orale chez le rat LD₅₀	1 530 mg/kg; connu comme un mutagène	
Listes sur le cancer : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme un cancérigène humain probable, possible ou confirmé par l'IARC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA		
Ingrédient :	----- Cancérigène NTP -----	
	<u>Connu</u>	Anticipé
		Catégorie LARC
Acide phosphorique :	Non	Non
Ingrédient B :	Non	Non
Eau :	Non	Non
Toxicité pour les animaux :	Toxicité aiguë par voie orale :	(rat) LD ₅₀ = 1 530 mg/kg bw
	Toxicité aiguë par inhalation	(cochon d'inde, souris, rat, lapin) 1 hre LC ₅₀ = 61—1 689 mg/m ³ P ₂ O ₅
	Toxicité cutané aiguë	(lapin) 24 h LD ₅₀ (85-75 % H ₃ PO ₄) - >1 260 — >3 160 mg/kg bw
	Toxicité aiguë, autres voies :	Aucune donnée disponible
	Toxicité suite à une dose répétée :	Aucune donnée disponible
	Irritation/Corrosion oculaire et cutanée :	Oculaire (lapin) OECD ligne directrice 405 : Non irritant en une solution à 17 %, mais irritation grave à des concentrations plus élevée Peau : (lapin) 24 heures : Fortement irritant à corrosif.
Remarques particulières sur la toxicité sur les animaux :	Développement Toxicité/Térogénicité :	Aucune donnée disponible
	Toxicité génétique bactérienne In Vitro : Mutation génétique :	(S.typhimurium) Procédure de mutation inversée de la bactérie : Négative
	Toxicité génétique non bactérienne In Vitro : Aberration chromosomique :	(oursin de mer) procédures de l'embryon et du sperme : Aberrations présentes à un pH de 6,5.
	Toxicité envers la reproduction :	(rat) une seule génération : 375 mg/kg "bw" n'a pas eu un impact sur la croissance de la progéniture chez les rats.
	Cancérigène :	Aucune donnée supplémentaire disponible. (Voir la liste NTF, ci-dessus dans cette Section)
Effets sur les êtres humains :	Autres effets :	Inhalation : 10 000 mg/m ³ est un danger immédiat pour la vie (IDLH). Le contact cutané peut irriter les yeux et la peau.
	Effets chroniques :	Aucune donnée disponible.
	Autres remarques sur les effets :	Aucune donnée disponible.

Section XII Information écologique

Remarques spéciales (aussi dans cette Section XII, ci-dessous, voir l'information écologique générale):

Évolution dans l'environnement :	Lorsque libéré dans le sol, ce produit peut lixivier dans les eaux souterraines. Lorsque libéré dans l'eau, l'acidité peut être immédiatement réduite par les minéraux de dureté d'eau naturelles. Tous les composants entrent facilement dans la biosphère normale.
Toxicité environnementale :	Aucune information trouvée.
Toxicité des produits de dégradation :	Les produits de dégradation sont des composants normaux de la biosphère
Effets écologiques :	Des quantités excessives d'acide phosphorique peuvent toucher le décalement du pH, menant à un risque potentiel pour les organismes aquatiques.

Section XIII Considérations sur l'élimination

Toujours mettre au rebut selon les réglementations locales, étatiques/provinciales et fédérales. Veuillez recycler le contenant vide lorsque c'est possible.

Emballage supplémentaire :Camion : spécification DOT MC 310, MC 301, MC 302, MC 303, MC304, MC 305, MC 306, MC307, MC 310, MC311, MC 312, MC330, MC 331, DOT 406, DOT 407, et DOT 412 véhicules motorisés avec réservoir de transport.Rail : Classe DOT 103, 104, 105, 109, 111, 114, 115, ou 120 réservoirs d'automobile à réservoir; Classe 106 ou 110 réservoirs d'automobile à plusieurs réservoirs et AAR Classe 203W, 206W, et 211W réservoirs d'automobiles à réservoir.
Remarques :	Remarque TDG (Canada) : Si le produit dépasse la quantité déclarable CERCLA, une annotation RQ spéciale est requise.

Section XIV Informations concernant le transport

	US DOT Domestique (terre)	ONU / S.O. International (eau)	
Nom d'expédition adéquat :	SmartWash (MD) liquide corrosif, NOS	Contient de l'acide phosphorique)	NOS
Classe de risques :	DOT Classe 8 matériel corrosif	8	
Numéro d'identification :	UN1760	UN1760	
Groupe d'emballage (nom technique) :	III	III	
Étiquette et affiches :	Corrosif	Corrosif	
Dangers environnementaux :	Aucune	Aucune	

Section XV Information réglementaire								
État de l'inventaire du produit chimique- -----								
Ingrédient :	TSCA	EC	Japon	Australie	Corée	Canada DSL NDSL		Philippines
Acide phosphorique (7664-38-2) :	Oui - 8 (d)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Ingrédient B (Secret commercial) :	Oui - 8 (d)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Eau (7732-18-5):	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Règlementation fédérales, étatiques/provinciales et internationales -----								
Ingrédient B	SARA 302 -- RQ- - - - TPO- -		- SARA 313 - - Liste- Catégorie du produit chimique		CERCLA	RCRA 261.33	TSCA 8 (d)	
Acide phosphorique (7664-38-2) :	Non	Non	Non	Non	2 268 kg (5 000 lbs)	Non	Non	
Ingrédient B (Secret commercial) :	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Eau (7732-18-5) :	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Section XVI Autres informations								
Classifications du danger NFPA :	Santé : 2		Inflammabilité : 0		Réactivité : 0		Dangers spéciaux : : COR	
	0 = Insignifiant 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Élevé 4 = Extrême							
Utilisation du produit :	Un adjuvant pour les applications de traitement d'aliments.							
Information supplémentaire :	Un adjuvant de classe alimentaire qui améliore la réactivité des antimicrobiens existants et qui est considéré sécuritaire et apte pour utilisation dans l'eau de traitement pour les produits à base de fruits et de légumes [USDA FSIS Directive 7120.1]. CA Prop 65: ce produit ne contient PAS de substances chimiques pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.							
Information sur la révision :	Reformatage et révisions, toutes les Sections. En date du : 28 mai 2015 Date de la parution originale : 01/07/2010							
Clause de non-responsabilité :	SmartWash Solutions, LLC, fournit l'information contenue et l'offre seulement à des fins d'information, et comme un guide à la manipulation appropriée d'urgence et de précaution du produit par une personne correctement formée possédant les compétences techniques nécessaires. Les individus recevant l'information doivent exercer les jugements personnels à savoir l'adéquation du produit pour une fin désirée. SmartWash Solutions, LLC, NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION DE LA MARCHANDABILITÉ, L'ADÉQUATION POUR UNE FIN EN PARTICULIER PAR RAPPORT A L'INFORMATION CONTENUE DANS LES PRÉSENTES OU PAR RAPPORT AU PRODUIT DÉCRIT PAR CETTE INFORMATION. DE CE FAIT, SmartWash DE CE FAIT, SmartWash Solutions, LLC, N'EST PAS RESPONSABLE POUR LES DÉGÂTS DÉCOULANT D'UNE CONFIANCE EN CETTE INFORMATION :							